

<https://www.pressegauche.org/Declarations-au-point-de-presse-du-premier-ministre-Non-M-Legault-la-FSE-CSQ-n>



**Déclarations au point de
presse du premier ministre - «
Non M. Legault, la FSE-CSQ
n'a pas de règlement sur les
salaires » - Josée Scalabrini,
présidente de la FSE-CSQ**

Date de mise en ligne : jeudi 27 mai 2021

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 27 mai 2021 - Réagissant aux propos tenus par le premier ministre Legault en point de presse ce matin, la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) a tenu à rectifier immédiatement les faits erronés qui y ont été avancés selon lesquels la FSE-CSQ aurait un règlement à la fois sur les conditions de travail et sur les conditions salariales pour les enseignantes et enseignants qu'elle représente.

« C'est complètement faux ! Oui nous avons un règlement sur les conditions de travail, appelé règlement sectoriel, mais tout comme la vaste majorité des organisations syndicales, la FSE-CSQ n'a pas accepté les offres salariales globales qui sont toujours en négociation avec la CSQ et les autres organisations syndicales. Est-ce qu'on aurait mal informé le premier ministre ? Est-ce qu'il connaît mal les structures de négociation qui existent, ou est-ce que, à l'image des publicités gouvernementales mensongères, on nous présente maintenant des faits alternatifs ? », s'est questionnée Josée Scalabrin, présidente de la FSE-CSQ, tout en demandant que ces informations soient corrigées le plus rapidement possible.

La FSE-CSQ a précisé qu'elle négocie en cartel avec l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ-QPAT), qui représente les enseignantes et enseignants anglophones du Québec, et que cette dernière a également un règlement sectoriel, mais toujours pas de règlement sur les salaires. D'autre part, il n'y a toujours pas de progrès significatifs aux tables de négociation pour les conditions de travail des enseignantes et enseignants du Nord-du-Québec, représentés par l'Association des employés du Nord québécois (AENQ-CSQ).